



## Compte-Rendu rencontre habitante du 25 mars 2022 GARE - LA CHARGIÈRE - AVENUE DU VERCORS

**Elu-e-s présent-e-s** : Philippe Lloret, Serge Reboulet, José Mathias, Eric Belvaux, Nathalie Gueno, Dominique Joubert.

**Habitant-e-s présent-e-s** : Plus de quarante habitants..

**Éclairage public** : Éclairage en mauvais état aux alentours du « Fil de Soi ». Cette remarque permet d'aborder le coût de l'énergie à l'inflation galopante, et la nécessité d'effectuer des économies. Explication de l'opération d'extinction nocturne « Ciel étoilé ». Une habitante de la rue Aristide Briand propose d'éteindre le dernier lampadaire sur ce principe. Un groupe de travail sera lancé. Plus d'informations : [vduretail@mairie-die.fr](mailto:vduretail@mairie-die.fr)

**Économie d'énergie** : Poursuite des informations sur les aspects énergétiques : rénovation du gymnase (isolation optimale) en 2023, études pour installer des panneaux solaires thermiques au camping municipal pour réduire notre consommation énergétique, isolation à plus long terme : école de musique, écoles Chabestan, Mairie. [caurange@mairie-die.fr](mailto:caurange@mairie-die.fr)

**Fleurir / Végétalisation** : Dans le cadre du permis de végétaliser, suggestion est faite de fleurir le talus herbeux de la gare (Vérifier propriété). [ftesson@mairie-die.fr](mailto:ftesson@mairie-die.fr)

**Circulation** : c'est le point noir du secteur.

\* **Saint-Pierre** : dangerosité forte côté circulation, entre autre avec les bus qui y circulent sur une voirie qui n'est pas pensée pour eux.

\* **Rue Aristide Briand** : la circulation est très importante en direction de la gare, les bus frôlent les grillages lors des croisements.

\* **Impasse Beauvoisin** : décaler le miroir régulièrement déréglé par les gros véhicules.

\* **Rue Maurice Faure** : chaussée dégradée, ajouter des panneaux 30. Le radar pédagogique est le bienvenu, voire des aménagements adaptés. Réinterroger les passages piétons inadaptés au carrefour avec le chemin des Combes.

\* **Avenue du Vercors** : replacer le radar pédagogique en milieu d'avenue (niveau saule rêveur) plutôt qu'en fin de trajet. **Rappel** : un mémo de 15 pages a été remis sur de possibles améliorations sur cette avenue lors de la campagne. La vitesse est importante sur l'avenue, des habitants stationnent sur l'avenue pour faire ralentir les bus et les voitures. Des chats écrasés témoignent de la vitesse.

La sortie sur la route du Col de Rousset n'est pas adaptée : elle débouche sur une route départementale à vitesse élevée (60?), le carrefour compliqué et dangereux.

Les déplacements piétons ne sont pas pris en compte : pas de cheminements dédiés, pas de prise en compte des PMR, alors que des enfants vont à l'école (du clos des Tulipes) et empruntent cet itinéraire, que des seniors de l'EHPAD tentent de s'y promener accompagnés. A noter qu'à l'autre extrémité, l'arrivée en vélo vers Super U se fait par défaut à travers le parking du magasin. Pas de passage piétons : suggestion est faite d'installer un plateau surélevé avec un passage vers le square des déportés.

L'idée d'une avenue à sens unique est à étudier précisément, le sens unique étant aussi vecteur d'accélération.

La voirie est dégradée entre le clos des Tulipes et l'avenue du Vercors.

\* **Rue de l'Aiglette** : régulièrement prise en sens interdit par les voitures, la piste cyclable est inadaptée. Rendre bien visible le sens interdit, installer des miroirs de visibilité.

\* **Saint-Genix** : stationnement sur les trottoirs.

\* **Rue de Chironne** : stop souvent non-respecté, avec une circulation importante.

\* **Début du chemin de la Recluse** : manque un passage piétons quand on sort du Perrier, zone dangereuse.

\* **Quartier Saint-Pierre** : les cyclistes passant pour la plupart vers les pots géants plantés, faire traverser le chaussidou ?

\* **Plus largement : la zone 30 n'est pas respecté**. Mieux balisé cette limite de vitesse.

Contrôles par les gendarmes souhaités. Des voitures tournent en rond (Sadi Carnot, Maurice Faure, Aristide Briand) et passent plusieurs fois dans ces rues, surtout l'été.

\* **Plus largement encore**, les habitants ont apprécié le dépliant « zone de rencontre » mais remarquent que les cyclistes ne respectent pas les principes de la zone. Proposition d'un circuit à sens unique pour les cyclistes via Émile Laurens et Camille Buffardel. Poursuivre la sensibilisation également, via la Police Municipale également.

A noter la réalisation de deux études sur le sujet complexe des mobilités, en 2022. La première (CEREMA) est en cours, sur les points repérés comme problématique, elle analyse des rues de notre secteur. La seconde construira le schéma des mobilités de la commune. Le Cerema est un établissement public qui accompagne les collectivités territoriales dans leurs politiques publiques d'aménagement et de transport, il possède une forte expérience dans le domaine des mobilités. Plus d'informations : [ftesseron@mairie-die.fr](mailto:ftesseron@mairie-die.fr)

Pour les nombreuses demandes concernant la voirie et la circulation, proposition d'une marche déambulatoire sur site pour évoquer et envisager les solutions de court terme aux problèmes évoqués avec [jpbertrand@mairie-die.fr](mailto:jpbertrand@mairie-die.fr) et [ftesseron@mairie-die.fr](mailto:ftesseron@mairie-die.fr) et [djoubert@mairie-die.fr](mailto:djoubert@mairie-die.fr)

**Ambroisie** : importante présence de cette plante envahissante sur le champ proche du square des déportés, qui induit une problématique de santé publique du fait de sa forte production de pollen hautement allergène. [plloret@mairie-die.fr](mailto:plloret@mairie-die.fr) rappelle son action en direction du cultivateur du champ. Ce travail d'information et de réflexion va aboutir au changement de culture pour « étouffer » cette plante indésirable. Mais avec une production annuelle de milliards de toutes petites graines, c'est une lutte de longue haleine qui s'engage. Proposition de créer un groupe arrachage de plants : s'inscrire auprès de [plloret@mairie-die.fr](mailto:plloret@mairie-die.fr)

**Compostage** : présentation du dispositif mis en place pour réduire le contenu fermentescible de nos poubelles. Remarque est faite que le compostage en lotissement est souvent réalisé d'une manière individuelle. Une demande individuelle de broyage collectif est effectuée lors de la partie conviviale de fin de réunion. [acorroenne@mairie-die.fr](mailto:acorroenne@mairie-die.fr) et [ftesseron@mairie-die.fr](mailto:ftesseron@mairie-die.fr)

**Encombrants** : demande d'une tournée mensuelle de ramassage d'encombrants. La Communauté des Communes, en charge du ramassage des déchets, n'a pas fait ce choix. [ngueno@mairie-die.fr](mailto:ngueno@mairie-die.fr) invite les participants à la réunion publique du 14 avril en salle polyvalente, de 18 à 20 heures sur ce sujet.

**Propreté** : suggestion d'interdire les chiens sur le marché le mercredi et le samedi.